



**POLE
RESSOURCES MATERIELLES**

**DIRECTION DES TRAVAUX DE LA MAINTENANCE ET DE
LA SECURITE**

DIRECTEUR : MINIER AURELIEN

Secrétariat : ☎ 02.38.74.40.48 ou 02.38.74.44.32

Fax : 02.38.74.45.85



**CAHIER DES CHARGES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

**LOT 4
REVETEMENTS DE SOL
REVETEMENTS MURAUX**

**MAITRE D'OUVRAGE
Centre Hospitalier d'ORLEANS**

MAITRE D'OEUVRE

**Direction des Travaux de la Maintenance et de la
Sécurité**

Centre Hospitalier Régional d'Orléans

14, Avenue de l'Hôpital B.P. 86709

45067 ORLEANS CEDEX 2

SEPTEMBRE 2021 – Modifié mars 2026

Contexte de la consultation

La présente consultation fait suite à la défaillance de l'entreprise titulaire des lots 4 & 5 du marché précédent. Le CCTP complet est donné tel que à l'exception des anciens lots 4 & 5 modifiés et regroupés en un unique lot 4.

Cette consultation concerne donc uniquement le lot 4 : revêtements de sols et revêtements muraux dont les prestations sont décrites ci-après.

Ces prestations sont localisées :

- Sur la tranche 3 : aile (étage + RdC) actuellement en cours de désamiantage
- Sur la tranche 4 : aile étage
- Sur la tranche 4 : zone PASA au RdC
- Sur les espaces inter-aires étage et RdC
- Sur les parties centrale étage et RdC

Le chiffrage de ces travaux sera décomposé en 4 DPGF :

- Pour la phase 3
- Pour la phase 4 étage
- Pour la phase 4 zone PASA
- Pour les espaces inter-aires et les parties centrales

Certaines interventions se réaliseront dans des zones avec du public et notamment les résidents. Une vigilance extrême devra être portée par les ouvriers vis-à-vis de la sécurité, gestion des matériaux et matériel, présence et fermeture du balisage. Ces interactions devront être limitées au strict minimum. D'autres interventions se dérouleront en horaires décalées notamment lors des réalisations des sols au niveau des espaces inter-aile. L'entreprise devra prévoir une méthodologie limitant au maximum la durée de fermeture au passage des espaces.

Les travaux dans les parties centrales (notamment) se dérouleront par zones successives et en dehors des principaux horaires d'affluence des résidents.

Lot n° 4 – REVETEMENTS DE SOL ET MURAUX

1. DEPOSE DES REVETEMENTS DE SOL SOUPLE

Selon phasage, dépose et évacuation vers déchetterie autorisée de l'ensemble des revêtements de sol PVC en lès des chambres, des salles de bains des chambres, des circulations des ailes, des espaces inter ailes et des espaces centraux. Les sols en carrelage du hall d'accueil central au rez-de-chaussée sont conservés.

Dans les salles de bains des chambres il s'agit de revêtement PVC spécial douche antidérapant avec remontées en plinthe.

Puisque le présent lot aura à sa charge la pose du nouveau revêtement mural dans les salles de bains reconfigurées, l'entreprise procédera également à la dépose soigneuse et à l'évacuation du revêtement mural PVC spécial douche sur les parois restant en place.

Compris plinthes en bois des tous les locaux concernés.

Localisation : suivant plan actuel dans les locaux :

- chambres, salles de bains et circulations des ailes de l'EHPAD Maison Fleurie, RDC et étage,
- espaces inter ailes : **en horaires décalés**
- salles à manger autour des espaces centraux : **en minimum 2 phases**
- salle d'activités PASA et son sanitaire,
- partie de la circulation au droit de la salle d'activités PASA puisque cloisonnement séparatif avec la circulation repoussé (aile 1 au RDC de l'EHPAD Maison Fleurie),
- Ensembles linge sale, linge propre et bureaux infirmière (3x) transformés en nouvel espace personnel soignant,
- Locaux réserves dans toutes les inter ailes
- zone inter-ailes RdC entre phase 1 & 4 (sol en pvc aspect parquet) : **en horaires décalés**

2. REVETEMENTS DE SOL

2.1. Ragréages

Travaux préparatoires des supports en fonction des types de revêtements :

Nettoyages, dégraissage et application d'un ragréage de type P3 compris primaire d'accrochage et toutes sujétions liées à la dépose de l'ancien revêtement de sol.

La tolérance du revêtement après ragréage sera de l'ordre de 2 mm maximum sous la règle de 2 mètres non cumulable.

Localisation :

- Dans tous les locaux où le sol a été déposé
- Espace central étage (salle à manger) : sera réalisé par moitié pour toujours permettre le passage du personnel et résidents (prévoir un balisage adapté) y compris au niveau des 2 blocs porte
- Espaces inter-ailes (devant les 3 ascenseurs) : **en horaires décalés**

2.2. Ragréage rapide

Dito item précédent mais avec un ragréage spécial.

Les travaux au niveau de la jonction des 3 couloirs (espace inter-aile, niveaux 00 et 01) ne doivent pas être non circulaire longtemps. Donc, les travaux de sol doivent être réalisés dans un laps de temps très court d'où l'utilisation d'un ragréage spécial.

Ces travaux débiteront en fin de journée (vers 20H00) et devront permettre un passage piéton très rapidement (sous 01H00 au maximum). Pour cela, l'emploi d'un ragréage de type marque UZIN référence NC 172 BITURBO ou équivalent à préciser obligatoirement au moment de l'offre.

Localisation : espace inter-aile phase 4 niveaux 00 et rdc : **en horaires décalés**

2.3. Revêtements de sol plastique U4

Revêtement de sols de type homogène uniquement.

Fourniture et pose collée de lés classement UPEC⇒ U4 P3 E2/3 C2 de type MIPOLAM PLANET de chez GERFLOR ou IQ GRANIT de chez TARKETT, compris toutes sujétions de mise en œuvre et respect des recommandations de pose du fabricant.

Mise en place de forme d'appui pour remontée en plinthe.

Compris profil de finition au-dessus de cette remontée, sauf dans les chambres.

Le produit est traité fongistatique et bactériostatique.

Teintes au choix du maître d'Ouvrage.

Classement UPEC⇒ U3 P3 E2/3 C2.

Résistance au feu : Bfl-s1

Isolation acoustique bruit de choc : 19 dB.

Prévoir tous les travaux nécessaires pour réaliser les raccords avec l'existant.

Localisation :

- Suivant plan projet dans tous les locaux concernés par le remplacement du revêtement de sol (sauf salles de bains des chambres et salles communes ci-dessous)
- Espace inter-aile phase 4 niveaux 00 et rdc et espace inter-aile : **en horaires décalés**

2.4. Revêtements de sol salles communes

Fourniture et pose collée de revêtement de sol PVC de type MIPOLAM PLANET de chez GERFLOR ou IQ GRANIT de chez TARKETT ou équivalent compris toutes sujétions de mis en œuvre selon recommandations du fabricant. Motifs et coloris au choix. Produit avec traitement de surface facilitant l'élimination des taches et l'entretien journalier. Traité fongistatique et bactériostatique.

Classement U4 P3 E2/3 C2

Compris plinthe PVC rapportées associées

Localisation : dans les salles à manger, les salles d'activités au milieu de chaque aile d'hébergement, la salle activités PASA

2.4. Option : Revêtements de sol salles communes : sol décoratif

Fourniture et pose collée de revêtement de sol PVC en lame décoratif de type ID inspiration HT 70 de chez TARKETT, ou de type CREATION 70 de chez GERFLOR ou équivalent compris toutes sujétions de mis en œuvre selon recommandations du fabricant. Motifs et coloris au choix. Produit avec traitement de surface facilitant l'élimination des taches et l'entretien journalier. Traité fongistatique et bactériostatique.

Classement U4 P3 E2/3 C2

Compris plinthe PVC rapportées associées

Localisation : dans les salles à manger, les salles d'activités au milieu de chaque aile d'hébergement, la salle activités PASA

2.5. Revêtements de sol pvc spécial salles de bains/douches

Fourniture et mise en place des siphons de sol adapté en parfaite coordination avec les lots 1 et 7 (cf. descriptif lot n°1/ paragraphe 7/ Percements de dalle pour réservation siphons de sol

Fourniture et pose collée de revêtement de sol PVC homogène lés de type Multisafe granit de chez TARKETT ou Taradouche de chez GERFLOR ou équivalent, compris toutes sujétions de mise en œuvre et respect des recommandations de pose du fabricant. Remontée en plinthe.

Teintes au choix du maître d'Ouvrage.

Classement UPEC⇒ U4P3E2/3C2.

Résistance au feu : Bfl-s1

A la liaison pièce humide/ chambre, mise en place de barres de seuil pour pièces humides en caoutchouc qui s'écrasent au passage des personnes et des fauteuils roulants.

Prévoir tous les travaux nécessaires pour réaliser les raccords avec l'existant.

Localisation : les salles de bains des 36 chambres

2.6. Revêtements mural pvc spécial salles de bains/douches

Indissociablement lié au système de concept douche retenu, type « système Taradouche » de GERFLOR ou « Concept douche » de TARKETT ou équivalent, l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol assurera la pose du revêtement mural PVC en lès soudés selon recommandations du fournisseur. Couleur au choix du maître d'œuvre.

Ce revêtement viendra en recouvrement de la remontée en plinthe du revêtement de sol sur 5 cm au moins.

Localisation : suivant plan projet dans la nouvelle salle de bain des 36 chambres.

3. DIVERS

3.1. Barres de seuils

Fourniture et pose de profilés de seuil en aluminium extrudé, vissés à la jonction de deux matériaux différents au droit des portes.

Localisation : en raccordement entre les différents locaux

3.2. Joints de dilatation

Refaire tous les joints de dilatation des revêtements de sol en PVC.

Localisation : Les circulations et locaux traversés par le JD

Information importante pour les divers revêtements

Le service a fait le choix de travailler les aspects et couleurs par niveau pour mieux se repérer.

Donc, les matériaux et couleurs de la phase 2 seront installés pour la phase 3.

A savoir :

Références des sols : MIPOLAM PLANET de chez GERFLOR

Sols	Couloir	Chambre	Salon
RDC	5439 moon way NCS : 3502-R/ LRV : 37	5412 moon stone NCS : 2002-Y5OR /LRV : 52.3	5439 moon way NCS : 3502-R/ LRV : 37
1 ^{ER}	5411 atlantic grey NCS :2500-N /LRV : 49.1	5410 silex NCS : 1502-B/ LRV : 60.9	5411 atlantic grey NCS :2500-N /LRV : 49.1

Sols	Bureau IDE/salle soins	Salle à manger	Mains courantes
RDC	5410 silex NCS : 1502-B/ LRV : 60.9		Escort gainée PVC Ivoire IRL 80.1
1 ^{ER}	5410 silex NCS : 1502-B/ LRV : 60.9	5411 atlantic grey NCS :2500-N /LRV : 49.1	ESCORT gainée PVC Terracotta IRL 26.7

Douche	Mur salle de bain	Sol salle de bain
RDC	Cloud ice 7711	Lorca natural new 5755
1 ^{er}	Cloud ice 7711	Lorca natural new 5755

Un choix différent pourra être réalisé par le service pour la phase 4 et la zone PASA.

4. GENERALITES

QUALITE DES PRODUITS

Les produits utilisés devront satisfaire sans dérogation possible aux prescriptions des normes et être employés selon les directives des fabricants.

Les produits devront être livrés sur le chantier dans leur conditionnement d'origine, non ouverts et portant une fiche d'identification indiquant en particulier la classification A.F.N.O.R.

Tous les produits devront provenir d'usines notoirement connues par leur qualité de fabrication.

Les surfaces devront être préparées de sorte à permettre l'exécution d'un travail dont la finition correspond à celle demandée.

ECHANTILLONS - COLORIS

L'entrepreneur remettra au maître d'œuvre une palette de couleurs de peinture et de revêtements muraux. Une polychromie ainsi que deux choix de revêtements par local pourront être demandés.

SUJETIONS PARTICULIERES

Précautions spéciales à observer en ce qui concerne les bloc-portes : pas de surépaisseur anormale dans les feuillures, serrures à ne pas obturer et joints isophoniques à protéger.

Protection des ouvrages des autres corps d'état ainsi que des sols lors des travaux de peinture.

Les prestations comportent entre autres tous frais accessoires, notamment pour l'emploi d'échelles, d'échafaudages, le dégondage et le regondage des portes.

Il est rappelé à l'entreprise que tous les locaux neufs ou rénovés dans le cadre des travaux du présent D.C.E. reçoivent une finition adaptée au support.

5. REVETEMENTS MURAUX

5.1 Revêtement pvc mural

Fourniture et pose d'un revêtement formant protection murale en PVC hétérogène compact et flexible d'une épaisseur minimale de 1,5 mm du type ProtectWALL 1,5 de la société TARKETT ou Mural Ultra Design de chez GERFLOR ou équivalent.

Couleurs au choix de la maîtrise d'œuvre.

Compris, selon la réglementation en vigueur et les prescriptions techniques du fournisseur, tous les travaux préparatoires sur supports neufs ou anciens, joints soudés à chaud de couleur adaptées aux coloris de revêtement retenus.

Localisation :

Dans l'ensemble des chambres : en partie basse, sur une hauteur de 1,20 m au-dessus de la remontée en plinthe du revêtement de sol.

5.2 Dépose toile de verre

Arrachage de la toile de verre restante sur les murs, évacuation en déchetterie adaptée.

Compris reprise des supports en cas de dégradation suite à l'arrachage.

Localisation : toutes circulations, espace inter-aile, espace centrale, locaux réserve

5.3 Revêtement Toile de verre (TDV) peinte

Fourniture et pose, suivant les spécifications du fabricant, de revêtement toile de verre classée M0 de chez TOLLENS, ASTFLEX, SOYTEX ou équivalent, compris travaux préparatoires (égrenage, rebouchage, ponçage, couche impression), et deux couches de peinture acrylique satinée ou mate en finition. Texture au choix du maître d'œuvre (chevrons, losanges...).

Localisation :

Dans l'ensemble des chambres, entre le revêtement mural PVC compact et le faux plafond.

Les circulations des ailes d'hébergement, les espaces de vie au centre de chaque aile, les espaces inter-ailes, les espaces centraux, les réserves, les pc soins agrandis

6. PEINTURE

6.1 Préparation des supports

Préparation des supports avant la pose du revêtement mural ou de l'application des peintures.

Couche d'apprêt obligatoire. Les prestations postérieures ne seront payées si la couche d'apprêt n'est pas réalisée. Compris reprise ponctuelle des bandes et autre défaut si nécessaire.

Localisation : tous les locaux concernés par le projet y compris les circulations

6.2 Peinture sur murs et cloisons anciens

Sur murs, cloisons, poteaux non revêtus, travaux préparatoires, lessivage, rebouchage, ponçage, impression et deux couches de peinture.

Localisation :

- les surfaces anciennes impactées par les travaux et revêtues ou non (locaux réserves et ménage des espaces inter-aile, jouées existantes, pourtour ascenseurs (3 niveaux) ...)
- dans chambre résident : cloison côté fenêtre (cf. additif)

6.3 Peinture sur support neuf type plaque de plâtre

Sur murs, cloisons, poteaux, jouées à support neuf non revêtus, travaux préparatoires, égrenage, enduit de ratissage, ponçage, impression et deux couches de peinture lessivable acrylique mate ou satinée.

Localisation : les surfaces neuves notamment les jouées créées dans les circulations des ailes d'hébergement.

6.4 Peinture sur métaux ferreux

Canalisations, radiateurs, huisseries, portes métalliques, réseaux apparents de plomberie, toute la serrurerie non traitée en usine, etc....). Brossage, travaux préparatoires, (primaire antirouille suivant les besoins) et deux couches de peinture glycéro-brillante.

Localisation : sur l'ensemble des éléments métalliques du chantier y compris tous les radiateurs existants.

6.5 Peinture sur boiserie neuves et anciennes

Brossage, impressions, rebouchage, ponçage et deux couches de peinture acrylique satinée spéciale bois. Toutes les nouvelles portes sont stratifiées.

Localisation : toutes les portes anciennes restantes, toutes les façades de gaines techniques neuves ou anciennes et toutes les huisseries (neuves et anciennes), les huisseries des châssis vitrés

Les menuiseries des zones d'activité (partie centrale) seront vernies (double couche minimum)

7. PROTECTIONS MURALES

7.1 Protection des poteaux et des murs

Fourniture et pose de plaques de Décochoc type SPM sur une hauteur de 1,50m sur les poteaux. Pose suivant recommandations du fournisseur compris toutes sujétions de soudure dans les angles et en arrondi.

Localisation : suivant plan, concerne tous les poteaux intérieurs.

7.2 Protection d'angle

De type PROTECTA 2 ou PROFILA 50 de chez SPM ou similaire en PVC rigide couleurs au choix.

Sur une hauteur de 1,30 m au-dessus de la remontée en plinthe. Coloris au choix du MOE.

Localisation : tous les angles saillants des murs, gaines et poteaux des circulations. Angle de la salle de bains des chambres sur la hauteur du revêtement PVC compact (**phases 1 – 2 – 3 – 4**)

7.3 Plaques de protection en partie basse

Fourniture et pose de plaques de Décochoc de 2mm de chez SPM ou équivalent, sur une hauteur de 0,65 m (demie-plaque) centrée entre le dessus de la remontée en plinthe et l'alignement des mains-courantes compris portes d'entrées de chambre et portes des gaines techniques. Coloris au choix du MOE.

Localisation : Circulations des ailes d'hébergement et parois des espaces inter ailes (**phases 1 – 2 – 3 – 4**)

8. NETTOYAGE FIN DE CHANTIER

L'entrepreneur devra, à la fin de chaque phase (et sous-phase) tous les nettoyages de fin de travaux, sauf ceux des sols qui sont à la charge du corps d'état et notamment les opérations suivantes dont l'énumération n'est pas limitative :

- faïence et revêtements divers,
- revêtements verticaux, revêtements de sol,
- quincaillerie, portes, panneaux, protections murales,
- appareillage électrique,
- vitres (2 faces)

Sont compris dans les nettoyages, les balayages secs et humides avec lessive, les rinçages ainsi que l'évacuation des déchets résultant des nettoyages.

Les nettoyages respecteront les protocoles des fournisseurs.

9. DOE et DOCUMENTATION TECHNIQUE

A la fin des travaux, l'entreprise devra la fourniture du DOE en :

- **2 exemplaires papiers**
- **2 exemplaire numérique (dossier + plans),**

Comprenant :

- Les plans avec implantations des différents types de matériaux avec leur référence
- Les schémas, les plans (dans une pochette porte-plan)
- Les fiches techniques complètes précisant la marque, le modèle, le type
- Les notices d'entretien et préconisations de maintenances